

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 30 (1897)

**Artikel:** La notion biblique de la descente du Christ aux enfers. Partie 2

**Autor:** Bruston, C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379622>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LA  
NOTION BIBLIQUE DE LA DESCENTE DU CHRIST AUX ENFERS  
PAR  
C. BRUSTON

---

SECONDE PARTIE

---

I

De la substitution de l'idée ecclésiastique de la descente  
aux enfers à l'idée apostolique.

Il serait intéressant de savoir comment, sous quelles influences et par quelle série d'altérations successives l'idée ecclésiastique se substitua sur ce point, comme sur plusieurs autres, à la notion apostolique. On en est malheureusement réduit aux conjectures, les documents antérieurs à Justin Martyr et à Hermas, chez qui cette idée apparaît, sous deux formes d'ailleurs assez différentes, étant fort peu nombreux et ne fourniissant à peu près aucun renseignement à ce sujet<sup>1</sup>.

Cependant la découverte récente d'un fragment d'un évangile apocryphe de cette époque, — l'évangile de Pierre, — est

<sup>1</sup> Huidekoper (ouv. cit., p. 10), Lightfoot, Harnack (*Dogmengesch.* I, p. 146, note) ont vu une allusion à la descente aux enfers dans les épîtres d'Ignace aux Magnésiens (chap. IX) et aux Philadelphiens (chap. IX). Mais à tort. Les prophètes « furent sauvés » par leur espérance et leur foi en Jésus-Christ. (Philad. V.) Pour les ressusciter, Jésus-Christ n'eut donc pas besoin de descendre aux enfers, où ils n'étaient pas. Magn. IX fait sans doute allusion simplement à Mat. XXVII, 52.

venue apporter à la question un élément nouveau. Cet évangile nous montre la légende sous une forme plus simple et plus poétique que celle qu'elle a reçue des Pères de l'Eglise. Au moment de la résurrection de Jésus-Christ, deux jeunes hommes (des anges) descendant du ciel et entrent dans le tombeau ; peu après, « trois hommes en sortent, les deux premiers relevant le troisième ; et la croix les suivait ; la tête des deux premiers atteignait jusqu'au ciel, mais celle de celui qu'ils conduisaient par la main s'élevait au-dessus des cieux. Et on entendait une voix venant des cieux, qui disait : Tu as prêché à ceux qui dormaient (Ἐκήρυξας τοῖς κοιμωμένοις). Et une réponse était entendue venant de la croix : Γυμναί. Elles sont dépouillées ! » (les puissances de l'enfer.)

D'après cela, Jésus-Christ était descendu aux enfers *avec la croix* ; et le but de cette descente était double : 1<sup>o</sup> *précher aux morts* ; 2<sup>o</sup> *dépouiller de leur pouvoir les puissances infernales*.

Cette dernière idée a passé telle quelle dans la doctrine ecclésiastique. Mais il n'en est pas de même des deux autres.

Tandis que, d'après l'évangile de Pierre, Jésus-Christ prêcha aux *morts en général*, sans restriction, l'effet de cette prédication fut restreint peu après aux *seuls justes de l'ancienne Alliance*.

Quant à l'image poétique de la croix descendant aux enfers et remontant à la suite de Jésus, elle fut abandonnée ; ce qui est assez naturel.

Or, il est évident que l'idée de la *prédication aux morts* provient de la première épître de Pierre, comme le montre l'emploi de la même expression : ἐκήρυξας, ἐκήρυξεν. Il est donc vraisemblable que les deux autres idées : celle que les puissances de l'enfer furent dépouillées de leur puissance et celle que la croix, — qui proclame leur défaite, — descendit avec Jésus aux enfers (comme l'*arme* avec laquelle il triompha des puissances des ténèbres), proviennent aussi de certains textes bibliques plus ou moins détournés de leur sens réel.

Elles ne se trouvent pas dans l'épître de Pierre.

Les textes de saint Paul qui parlent de *captifs* faits par Jésus-Christ, dans « les parties inférieures de la terre, » et

d'habitants de ces régions qui *se soumettent volontairement* à lui, ne suffisent pas non plus à les expliquer ; car il n'y est question ni du *dépouillement* des puissances de l'enfer ni de *la croix* comme instrument de la victoire.

Mais le texte de l'épître aux Colossiens discuté plus haut : *ἀπεκδυσάμενος τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἐξουσίας ἐδειγμάτισεν, ἐν παρησταθριαμβεύσας αὐτοὺς ἐν αὐτῷ* (II, 15), renferme précisément, — du moins en l'interprétant d'une certaine façon, — les deux idées que nous cherchons : celle du *dépouillement* des puissances infernales et celle de *la croix*, *instrument du triomphe*. Il faut savoir, en effet, qu'on a souvent rapporté *ἐν αὐτῷ* à la croix (*σταυρὸς*), qui est mentionnée au verset précédent, et qu'Origène cite fréquemment ce texte en remplaçant *ἐν αὐτῷ* par *ἐν τῷ ξύλῳ*, *in ligno crucis*. C'est une erreur sans doute ; de plus, *ἀπεκδυσάμενος* a pour sujet Dieu et non Jésus-Christ, et les puissances mentionnées ici ne sont certainement pas celles de l'enfer, comme nous l'avons montré plus haut ; mais il n'en demeure pas moins, que les chrétiens du second et du troisième siècles, — qui n'y regardaient pas de si près et dont l'exégèse était souvent bien libre et bien inexacte, — ont vu dans ce texte que Jésus-Christ a *dépouillé* les puissances infernales et qu'il en a *triomphé avec la croix*. C'est donc vraisemblablement de là que l'auteur de l'Evangile de Pierre a tiré ces deux idées<sup>1</sup>.

L'auteur de cet évangile connaissait donc la première épître de Pierre et celle de Paul aux Colossiens, d'autres aussi sans doute, ainsi que les évangiles canoniques. Et de même qu'il a essayé de compléter les récits évangéliques par des combinaisons et des additions plus ou moins arbitraires, de même il a trouvé dans ces deux épîtres l'idée de ce qui avait dû se passer entre la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

Il a presque aussi mal compris le passage de l'épître de Pierre que celui de l'épître aux Colossiens, car il a placé

<sup>1</sup> Les Pères de l'Eglise ont vu, avec plus de raison, celle du dépouillement des puissances infernales dans Mat. XII, 29 et Luc XI, 22. Seulement c'est pendant son ministère terrestre, — et non après sa mort, — que Jésus, d'après ces textes, a vaincu et dépouillé Satan, puisque les guérisons de démoniaques accomplies par lui sont, d'après le contexte, la conséquence et la preuve de sa victoire.

entre la mort et la résurrection de Jésus la prédication que saint Pierre place *après* la résurrection ; et il a restreint aux morts ce que l'apôtre avait dit de *tous* les êtres coupables du monde invisible, *même des plus coupables*. Mais ce sont là des erreurs qui ne nous surprendraient pas même chez l'un ou l'autre des Pères de l'Eglise, à plus forte raison dans un évangile apocryphe.

On ne tarda pas à restreindre et à déformer davantage encore la pensée de l'apôtre, en appliquant aux *justes* de l'ancienne Alliance *seulement* ce que l'apôtre avait dit de *tous les coupables*, et *d'eux seulement*, et ce que l'évangile de Pierre avait encore entendu de *tous les morts*.

Ceci dut être la conséquence logique d'une idée grossière ou judaïque de la résurrection, qui se répandit alors dans l'Eglise, par réaction contre la notion trop vague ou trop subtile des gnostiques. On s'imagina que le corps matériel, *la chair*, devait ressusciter, sortir du tombeau (d'après Jean V, 29, mal compris, Job XIX, 26 [LXX], etc.), et l'on fut obligé naturellement de transporter la résurrection ainsi entendue à la fin du monde ou à la seconde venue de Jésus-Christ, d'après 1 Cor. XV, qui ne dit d'ailleurs rien de pareil<sup>1</sup>.

Mais si les fidèles de la nouvelle Alliance ne ressuscitaient pas dans le ciel au moment de leur mort, mais seulement à la fin du monde, il devait à plus forte raison *en* être de même des justes et des prophètes de l'ancienne Alliance. Où étaient-ils donc allés en mourant ? Dans l'Hadès, comme tous les autres hommes.

Cependant il n'était pas admissible qu'ils fussent exclus du salut. Alors c'est que Jésus-Christ était allé les délivrer.

Mais pourquoi entre sa mort et sa résurrection, plutôt qu'après sa résurrection (ce qui se fût écarté un peu moins de l'enseignement apostolique) ?

Probablement parce qu'il est dit dans l'évangile de Matthieu XXVII, 52 et 53, qu'au moment de la mort de Jésus « les sépulcres s'ouvrirent et beaucoup de corps des saints endor-

<sup>1</sup> Voir *La vie future d'après saint Paul*.

mis ressuscitèrent, et étant sortis de leurs tombeaux, après sa résurrection entrèrent dans la ville sainte et apparurent à beaucoup. » On crut sans doute devoir conclure de là que la descente de Jésus aux enfers mentionnée par Paul et Pierre avait eu lieu au moment de sa mort. Erreur exégétique qui a duré dix-huit siècles, causé les plus étranges et les plus funestes aberrations dans la doctrine chrétienne, et dont les Eglises réformées elles-mêmes ne sont pas encore parvenues à se débarrasser entièrement.

Mais il est intéressant de constater que cette erreur, comme beaucoup d'autres, qui se sont perpétuées aussi dans l'Eglise catholique, provient des évangiles apocryphes.

On ne tarda cependant pas à s'apercevoir (c'est Origène qui nous l'apprend) que l'idée ecclésiastique était en contradiction avec la promesse de Jésus au brigand converti : « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis. » Mais elle était déjà si fortement enracinée dans les esprits qu'on préférait recourir aux interprétations les plus invraisemblables et même à l'hypothèse, — plus inadmissible encore, s'il est possible, — d'une interpolation postérieure, plutôt que de l'abandonner<sup>1</sup>.

Au quatrième et au cinquième siècles, l'article de la descente aux enfers pénétra même dans le symbole apostolique, d'abord dans le nord de l'Italie, puis en Gaule et ailleurs.

Enfin, la Réforme commença à mettre la hache à la racine de ce dogme funeste. Malheureusement, elle fit fausse route à cet égard de deux manières : elle *manqua de décision* en ne l'excluant pas purement et simplement du symbole comme antiscryptaire ; et, d'autre part, elle eut la *hardiesse* de contester que les apôtres Paul et Pierre eussent parlé d'une des-

<sup>1</sup> Voir Huidekoper, ouv. cit., p. 138. Il est bien surprenant que Fr. Bonifas donne ce texte comme un de ceux qu'on invoquait pour prouver que Jésus était descendu dans l'Hadès (*Histoire des dogmes*, I, p. 351). Il serait injuste d'attribuer aux écrivains ecclésiastiques du second et du troisième siècles l'erreur de quelques exégètes très modernes. Voir *La vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*, p. 8, et cf. encore, par exemple, Cyprien, *De mortalitate*, 26 : « Amplectatur diem qui assignat singulos domicilio suo, qui nos istinc ereptos... paradiso restituit et regno. Quis non peregre constitutus properaret in patriam regredi?... Patriam nostram paradisum computamus, » etc.

cente du Christ aux enfers, — quoique dans un sens tout différent, — et dut avoir recours pour cela aux interprétations les moins vraisemblables.

La situation violente où se trouvaient les réformateurs, les ménagements et la prudence qu'elle leur commandait expliquent suffisamment la première de ces erreurs. L'état de l'exégèse à leur époque excuse la seconde. Ils espéraient sans doute par des explications dans le genre de celle de Calvin, — d'ailleurs absolument arbitraires, — rendre cet article du symbole inoffensif. Mais cela aussi était une illusion : les explications subtiles s'oublient ; un texte gravé dans la mémoire et répété journallement ne s'oublie pas ; et quand il est l'expression d'une erreur, il arrive toujours un moment où il produit ses fruits naturels. On en a eu la preuve.

Quoi qu'il en soit, les circonstances qui expliquent et excusent la conduite des réformateurs à cet égard n'existent plus aujourd'hui. Les églises protestantes du vingtième siècle feront ce que celles du seizième ne pouvaient pas faire sans s'exposer à de grands dangers. Si elles ne veulent pas renoncer à la lecture de cet antique document, elles seront obligées d'y introduire de sérieuses modifications. A moins qu'on ne préfère continuer à le lire sans attacher aucun sens précis à quelques-uns de ses articles (ce qui n'est déjà que trop fréquent) ou en ayant pleine conscience de croire tout autre chose que ce qu'on a toujours entendu par là jusqu'à l'époque de la Réformation et au delà.

« Bien loin d'être un article de foi nécessaire, dit très justement Huidekoper (p. 371), au sujet de la descente aux enfers, c'est là une opinion à laquelle tout chrétien intelligent, qui ne veut pas faire du christianisme une moquerie, devrait se refuser à souscrire et qu'il ne devrait pas exprimer. »

Espérons que ces fortes paroles seront comprises et appliquées à l'article de la résurrection de la *chair*, aussi bien qu'à celui de la descente aux Enfers.

Au reste, la notion apostolique de la descente du Christ aux Enfers donne satisfaction au sentiment élevé et généreux qui a fait parfois renaître de nos jours la doctrine ecclésiastique au

sein des Eglises protestantes, je ne dis pas aussi bien, mais beaucoup mieux que cette doctrine elle-même.

Laissons parler ici le prédicateur que nous avons déjà cité plusieurs fois : « Il y a donc, dit-il, par delà les régions de cette terre un monde où de pauvres captifs attendent qu'une parole libératrice vienne briser leurs fers et, en les affranchissant du péché, les fasse entrer en partage de la vie éternelle.

« Il y a un monde où le salut est encore possible, où l'*Evangile est encore annoncé, où le Christ accomplit journellement des miracles de conversion*<sup>1</sup>, » etc.

D'où provient cette idée ? Pas de la doctrine ecclésiastique, évidemment, puisqu'elle restreint à *l'intervalle qui sépare la mort de Jésus-Christ de sa résurrection* son séjour aux Enfers et aux justes seuls de l'ancienne Alliance le résultat de sa prédication aux morts.

Mais elle ressort très clairement du premier des textes de l'épître de Pierre (non du second), que le prédicateur cite en ces termes légèrement inexacts : « Ayant été vivifié par l'Esprit, il est allé par cet Esprit prêcher aux esprits retenus en prison. » Car, nous l'avons suffisamment établi, cette activité miséricordieuse du Christ est placée par l'apôtre à la suite de la résurrection (non avant), et il ne lui assigne ni terme dans le temps, ni restriction en ce qui concerne son efficacité. Même les plus coupables, les plus sévèrement châtiés ont entendu ou entendront la bonne nouvelle du salut par la repentance et par la foi et pourront l'accepter.

Et il en est de même des deux textes de saint Paul que nous avons expliqués aussi.

Ces trois passages concordent parfaitement avec la déclaration de Jésus, que « tout péché et blasphème sera pardonné aux hommes, » excepté le blasphème contre l'Esprit, lequel « ne sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir »

<sup>1</sup> A. Gout, *La descente du Christ aux enfers*, p. 10. C'est nous qui soulignons. Cf. aussi Fr. Bonifas, *Histoire des dogmes*, I, p. 352 et suiv. : « Ramenée à son sens et à sa simplicité primitive, cette doctrine est une magnifique confirmation de l'universalité du salut, » etc.

(Mat. XII, 32), ce qui suppose manifestement que les autres péchés pourront l'être.

Nous sommes heureux de constater, en terminant, non seulement que la doctrine apostolique est vraie, tandis que la doctrine ecclésiastique est fausse, mais encore qu'elle est infiniment plus belle, plus large et plus consolante que tout ce que les hommes avaient mis à la place.

Déjà les théologiens protestants qui ont essayé de remettre en honneur cette doctrine l'ont adoptée sous la forme qu'elle avait revêtue à Alexandrie plutôt que sous sa forme ordinaire ou ecclésiastique ou catholique. Qu'ils fassent un pas de plus : qu'ils reconnaissent explicitement (ils le reconnaissent déjà implicitement) :

1<sup>o</sup> que cette mission du Christ dans le monde invisible n'a pas eu lieu avant, mais après sa résurrection ;

2<sup>o</sup> qu'elle avait pour but, non d'apporter la délivrance aux justes de l'ancienne Alliance, — qui n'étaient pas aux Enfers, puisque, au contraire, d'après la réponse du Sauveur aux Saducéens, « *ils avaient été jugés dignes d'obtenir ce monde-là et la résurrection d'entre les morts* » (Luc XX, 35) et que « *aller dans le sein d'Abraham* » était pour les Juifs synonyme d'aller au ciel ou au Paradis<sup>1</sup>, — mais d'offrir le salut à tous les pécheurs et même à tous les êtres coupables, quels qu'ils soient, dont l'Enfer ou les Enfers (peu importe) sont le séjour naturel ;

et ils auront retrouvé la vraie notion apostolique de la descente du Christ « dans les régions inférieures. »

Il n'est pas admissible que le prétendu symbole des apôtres ait plus d'autorité pour nous que les écrits authentiques de saint Paul et de saint Pierre et que les paroles les plus claires et les plus solennelles de Jésus-Christ lui-même.

<sup>1</sup> Voy. *La vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*.

## II

## Des déformations successives de l'eschatologie chrétienne.

La conception eschatologique qu'on présente si souvent comme distinctive du christianisme primitif, est au contraire le produit d'une altération profonde ou, pour mieux dire, de toute une série d'altérations de la doctrine chrétienne primitive.

Il est vrai que ces altérations commencèrent de bonne heure ; mais il fallut un siècle environ pour amener leur triomphe, — d'ailleurs incomplet, — sur le spiritualisme évangélique.

Essayons, en terminant, de marquer les étapes de cette déformation progressive de la doctrine primitive. Elle commença, à vrai dire, peu après la mort et la résurrection de Jésus, parmi cette multitude de Juifs qui adoptèrent la religion nouvelle.

On sait qu'en reconnaissant en Jésus le Messie, ils n'entendaient renoncer ni au culte du temple ni aux pratiques du judaïsme : pourquoi auraient-ils renoncé davantage aux idées eschatologiques courantes, par exemple, à l'espoir du rétablissement du royaume d'Israël<sup>1</sup> ?

Ils s'attachèrent donc d'abord à l'attente d'un retour prochain de Jésus-Christ, qui aurait un tel résultat. C'est par là, — autant que nous pouvons en juger, — que dut débuter l'altération de l'enseignement de Jésus-Christ sur ce point. Ce que Jésus avait dit de la venue prochaine du Fils de l'homme sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et gloire<sup>2</sup>, fut entendu au sens littéral : on espéra voir bientôt apparaître dans les nuages le Ressuscité, accompagné de ses saints et de ses anges.

Jusqu'à quel point les apôtres eux-mêmes partagèrent cette illusion, c'est ce qu'il est difficile de dire. Il dut y avoir là des différences, des degrés divers.

<sup>1</sup> Actes I, 16.

<sup>2</sup> Voy. *La vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*.

Mais Saul, de Tarse, quand il se convertit,<sup>1</sup> accepta cette opinion, du moins *dans une certaine mesure*, comme le montrent surtout ses premières épîtres. Cela était inévitable : nouveau venu dans l'Eglise, il ne pouvait avoir du premier coup la prétention d'en mieux comprendre les doctrines que ceux qui l'en avaient instruit.

Mais il ne tarda pas à en comprendre les dangers, en voyant la désorganisation qu'elle apportait dans les églises : à quoi bon travailler, puisque le retour imminent du Maître allait changer toutes les conditions de la vie ?

A cela Paul répond rudement d'abord que celui qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger, et ensuite que le retour du Christ n'est pas, en tout cas, aussi prochain qu'on se l'imagine<sup>1</sup>. Et, sans abandonner cette idée, il la laisse peu à peu passer à l'arrière-plan de sa pensée religieuse. Le triomphe de Jésus-Christ est certain ; mais quand et sous quelle forme se réalisera-t-il ? C'est ce qu'on ne voit pas clairement dans ses dernières épîtres.

En revanche, il s'attache d'autant plus fermement et nettement à l'idée vraiment chrétienne que la résurrection et le jugement ont lieu pour le fidèle immédiatement après la mort. Il sait, — et tous les chrétiens savent aussi bien que lui (*nous savons*), — que quand son corps sera détruit, il sera revêtu d'un corps nouveau, spirituel, céleste, semblable à celui de son Maître glorifié, et qu'il vivra pour toujours auprès de lui. (2 Cor. V, etc.<sup>2</sup>)

Que signifieraient, dans une telle conception, une nouvelle résurrection et un nouveau jugement à la fin des temps ? La fin viendra, sans doute, c'est-à-dire que l'humanité parviendra un jour à la fin ou au *but* que Dieu lui a assigné et pour lequel il a fait de Jésus son Roi ; et alors, quand toute puissance hostile de péché et de mort aura été abattue, le *Christ* rendra à Dieu ce pouvoir *royal* qu'il avait reçu de lui<sup>3</sup>. Mais qu'il doive y avoir à ce moment-là une résurrection des corps dé-

<sup>1</sup> Epîtres aux Thessaloniciens.

<sup>2</sup> Voy. *La vie future d'après saint Paul*.

<sup>3</sup> 1 Cor. XV.

posés dans le tombeau depuis des centaines d'années peut-être, et un jugement universel, voilà ce qu'on chercherait en vain dans les épîtres de Paul. La résurrection et le jugement ont eu lieu pour chacun au moment de la mort. Une résurrection semblable peut se produire encore dans les régions invisibles pour ceux qui ont été rebelles à Dieu, s'ils acceptent le message de salut que leur apporte le Christ glorifié<sup>1</sup>. Mais à quoi bon une seconde résurrection, corporelle, et un second jugement, collectif? En tout cas, Paul n'enseigne rien de pareil.

Mais, ce que les apôtres n'avaient pas enseigné, d'autres l'affirmèrent. Tenant plus à leurs opinions et espérances judaïques qu'aux idées spécifiquement chrétiennes, entraînés aussi sans doute par la logique du système, ils pensèrent que la résurrection et le jugement de tous les hommes n'auraient lieu qu'à la fin du monde, au moment de la parousie ou retour de Jésus-Christ, qu'ils croyaient d'ailleurs prochain. Cela était assez naturel : si Jésus-Christ devait venir fonder un royaume terrestre, rendre à Israël son ancienne puissance, il fallait qu'il eût des sujets.

C'était la porte grande ouverte à toutes les rêveries apocalyptiques ou judaïques. Il suffit de citer les noms de Cérinthe, de Papias, de Justin, d'Irénée, de Tertullien, etc., pour donner une idée des aberrations où l'on fut conduit.

Comment se fait-il que l'Eglise fût si vite envahie par cette doctrine bizarre? Comment les disciples de saint Paul et de saint Jean maintinrent-ils si faiblement les droits du spiritualisme chrétien?

La cause en est vraisemblablement dans le gnosticisme, et plus particulièrement dans le docétisme, qui, vers la fin du premier siècle et au début du second, mit en péril les églises d'Asie, comme le montrent les épîtres de Jean et celles d'Ignace; *par réaction* contre ces tendances funestes, on se jeta dans l'extrême opposé.

Les docètes prétendaient que Jésus-Christ n'avait pas eu un

<sup>1</sup> Eph. IV, 8-10.

corps réel : on affirma la matérialité de son corps, même après sa résurrection<sup>1</sup>.

Les gnostiques identifiaient la résurrection avec la conversion ou n'avaient que des idées vagues sur la vie éternelle : on affirma la résurrection de la chair, et cela pour tous les hommes.

Un texte de Job mal traduit par les LXX (XIX, 25 et 26 : ἐπὶ γῆς ἀναστῆσαι τό δέρμα μου τὸ ἀναντλοῦν ταῦτα) et cité sous cette forme par Clément de Rome : καὶ ἀναστήσεις τὴν σάρκα μου ταύτην τὴν ἀναντλήσασαν ταῦτα πάντα (c. 26), contribua évidemment beaucoup à la première de ces affirmations<sup>2</sup>.

La seconde fut empruntée à divers textes du Nouveau-Té-  
tament plus ou moins mal compris, en particulier à Jean V,  
28 et 29<sup>3</sup>.

Après de telles concessions à la tendance matérialiste et  
judaïque, il devenait bien difficile de se défendre contre elle.  
Aussi la voyons-nous dominante au second siècle.

Pourtant elle aboutissait à des résultats si monstrueux  
qu'un grand nombre de chrétiens ne pouvaient pas l'accepter,  
comme on le voit par les aveux de Justin Martyr, d'Athénagore,  
d'Irénée<sup>4</sup>, etc.

Les deux tendances opposées furent donc en présence pen-  
dant tout le second siècle, et c'est de leur juxtaposition qu'est  
sortie la doctrine ecclésiastique des choses finales.

D'un côté, on conserva l'idée chrétienne d'une résurrection  
et d'un jugement suivant immédiatement la mort.

De l'autre, on adopta l'idée judaïque de la résurrection de  
la chair et du jugement universel à la fin du monde, dans un

<sup>1</sup> Ignace, *ad Smyrn.*, ἐν σαρκὶ αἰτὸν οἴδα καὶ πιστεῖω ὄντα. Là aussi on s'appuyait sur un évangile apocryphe (Ignace, l. c.). Mais il faut avouer que certains détails des évangiles canoniques pouvaient aussi être allégués en faveur de cette opinion, qui a contre elle cependant des textes encore plus décisifs.

<sup>2</sup> La résurrection de la chair ne se trouve ni dans l'épître de Clément (malgré cette citation), ni dans celles d'Ignace, ni dans celle de Polycarpe, ni dans celle de Barnabas, mais bien dans l'Homélie Clémentine (II Clem. 9), Hermas (Simil. V, 7, 2), Justin (Dial. 80), etc.

<sup>3</sup> V. Irénée V, 13, 1.

<sup>4</sup> Justin, *Dialog.*, 80. Athénagore, *De resurrect.*, 1. Irénée, V, 31, 1. Cf. Huide-  
koper, *ouv. cit.*, p. 157.

avenir indéfini et plutôt lointain, où l'on transporta aussi la seconde venue de Jésus-Christ, quoiqu'il eût déclaré si souvent et si solennellement qu'elle était très prochaine<sup>1</sup>.

Il en résulte qu'après être entrés dans la gloire céleste, les rachetés doivent ressusciter un jour et être revêtus de nouveau de leur corps matériel, de leur ancienne chair, et qu'après avoir souffert dans leur âme les tortures de l'enfer, les méchants doivent reprendre aussi leur corps, pour être de nouveau replongés dans l'enfer !

Il en résulte aussi qu'on est jugé deux fois, d'abord *individuellement* après la mort, puis *collectivement* à la fin du monde.

Qui peut sérieusement admettre de pareilles conséquences ?

Ce n'est pas tout. Nous avons vu qu'en même temps, à peu près, que la doctrine de la résurrection de la chair à la fin du monde s'introduisait dans l'Eglise, celle de la descente de Jésus-Christ aux enfers *pour en faire sortir*, non les coupables, mais les patriarches, les prophètes et *les justes de l'ancienne Alliance*, y pénétrait aussi.

Mais si même les justes et les prophètes hébreux n'ont pas été admis dans le ciel à leur mort, mais sont descendus aux enfers et n'ont pu en sortir que grâce à l'intervention de Jésus-Christ, à plus forte raison en sera-t-il de même des enfants morts sans baptême, des païens vertueux, peut-être aussi des chrétiens tièdes et relâchés. De là sortiront bientôt l'idée des *limbes* et celle du *feu purgatoire*. Et l'Eglise, prenant la place de Jésus-Christ, s'arrogera le pouvoir de tirer les âmes de ce lieu de souffrance et d'épreuve, pour les faire entrer au ciel. Le trafic des messes et des indulgences, voilà où aboutira la déviation de la doctrine chrétienne des choses finales, combinée avec les dogmes de l'autorité de l'Eglise et de l'efficacité magique des sacrements.

La Réforme a abattu les plus grosses branches de cet arbre vénéneux qui se nomme la doctrine ecclésiastique. Mais du tronc, qu'elle a trop respecté, sont sorties et sortent encore

<sup>1</sup> V. *La vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*.

d'autres pousses du même genre, qui, de temps à autre, viennent jeter sur nos églises leur ombre délétère : idée du sommeil des âmes, espoir de la restauration du peuple juif dans sa patrie, attente de la venue corporelle de Jésus-Christ, etc.

Arrachons enfin le tronc lui-même, je veux dire revenons au pur enseignement de Jésus-Christ et à celui de ses apôtres, pour autant qu'il en est le développement légitime.

Que cet enseignement, si manifestement spiritualiste, ne soit plus obscurci parmi nous, — si ce n'est même étouffé, — par quelques textes isolés, plus ou moins difficiles à comprendre. Quel que puisse en être le vrai sens, ils ne doivent pas, en tout cas, prévaloir sur l'*ensemble* de la doctrine évangélique, laquelle est aussi claire et cohérente que belle et vraie, une fois dépouillée des lambeaux d'opinions judaïques dont elle a été affublée dans le cours des siècles.

A cet égard, bien des commentateurs pourraient faire un sérieux *mea culpa*. Ce sont surtout des allemands et des anglais. Mais ceux qui se sont laissés guider par eux ne sont peut-être pas non plus tout à fait innocents. Moins préoccupés de retrouver dans le Nouveau Testament la doctrine ecclésiastique ou les idées courantes, ils auraient accordé moins d'importance à quelques textes obscurs ou isolés, qui semblent les confirmer, et davantage aux passages si nombreux et si clairs qui expriment des idées contraires.

Quoiqu'il en soit, nous devons, sur ce point comme sur tous les autres, nous attacher à la vraie doctrine évangélique et apostolique, et non aux opinions, d'ailleurs très diverses, des docteurs des siècles suivants.